

BOURBRIAC

Bulletin municipal d'information

N° 26

Décembre 1993



*Activité voile
au plan d'eau.
Petit voilier téléguidé.*

Éditorial

Réalisations et... perspectives

Deux grandes réalisations ont vu le jour à Bourbriac : la salle polyvalente et le village de Kéruliou. On peut affirmer aujourd'hui qu'elles connaissent un véritable succès !

Pensez qu'en un an de fonctionnement la salle de la vallée des Forges a vu passer quelque 20 000 personnes ! Toutes les associations – locales et extérieures – y trouvent leur compte : elles font des bénéfices et reviennent donc en prenant soin de retenir la date souhaitée un an à l'avance. Bon nombre de mariages s'y déroulent, les familles trouvant chez nous une salle très accueillante avec des cuisines fonctionnelles et un environnement exceptionnel (quel cadre pour les photos de mariage !). Il est agréable de signaler que chaque manifestation à la salle fait travailler le commerce local (boissons, boulangeries-pâtisseries, boucheries-charcuteries...) et permet à quelques personnes de Bourbriac – des femmes surtout – d'y travailler.

Le village de Kéruliou n'est pas en reste : à ce jour, 10 lots ont été vendus, 2 maisons sont terminées et 3 autres sont en construction ; en dehors de la bouffée d'air frais apportée aux entreprises locales du bâtiment, c'est un moyen de fixer la population à Bourbriac dans un espace naturel boisé où chacun se sentira chez lui. Si 3 lots sont exclus du programme au profit de l'extension du foyer-logements, il reste à ce jour 6 terrains disponibles au prix de, rappelons-le, 28,50 F le m² HT. On peut se renseigner en mairie.

Le travail de l'équipe municipale c'est en outre l'entretien et l'amélioration du patrimoine existant : c'est la restauration de nos chapelles classées du Danouët et de Saint-Houarneau, sous la direction, bien entendu, des comités locaux de sauvegarde, c'est la réhabilitation de la salle des anciens avec le tout nouveau boulodrome couvert, c'est la mise hors d'eau du local du terrain de foot, ce sont les travaux au presbytère ou encore l'entretien et la mise à neuf de la voirie communale à raison de plus de 7 kilomètres par an en moyenne.

Le travail des élus c'est encore l'action au quotidien par une présence constante sur le terrain afin de répondre aux urgences ou tout simplement aux demandes : ici c'est l'installation du téléphone au gymnase ; là ce sont les panneaux de signalisation de la salle des Forges ; là encore ce sont les écoles qu'il faut entretenir, etc.

La tâche de l'équipe responsable c'est enfin de prévoir. À ce sujet, plusieurs projets sont à l'étude : l'un concerne le parc immobilier de Bourbriac avec à terme – si tout se passe bien – des logements locatifs (des contacts sont en cours, nous en reparlerons) ; l'autre a toute chance de voir le jour courant 1994 : il s'agit de l'extension du foyer-logements route de Koat-Liou. Grâce à la persévérance, à l'opiniâtreté même, de notre collègue Yannick Botrel, conseiller général, 20 logements vont être construits qui répondront à la très forte demande (plan et caractéristiques vous sont donnés pages 8 et 9).

Compte tenu de l'existence d'une infrastructure sportive intéressante (plan d'eau pour la voile, la natation, terrains de foot, de tennis, de badminton, salles de gym et de judo) et culturelle (salles pour danser, yoga, musique), les jeunes de Bourbriac et moins jeunes ont de quoi s'exprimer. Ils le font d'ailleurs parfois au travers d'activités transgénérationnelles comme le Téléthon de début décembre qui a vu à Guingamp une très forte délégation briacine emmenée par le Centre culturel costumé dans deux cars payés par la municipalité. 7 000 F ont été récoltés à Bourbriac grâce au dévouement et à la générosité de beaucoup. Quel bel élan de solidarité ! Ça fait chaud au cœur quand on n'a pas la chance d'avoir la santé.

C'est sur cette image très forte que nous avons voulu clore cet éditorial en montrant qu'au-delà des mots il y a les actions.

Bonne année à tous !

*Pour la municipalité,
Yves Rouxel*

Le budget communal

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Denrées et fournitures 255 500	Ventes produits – services 163 000	Déficit d'invest. reporté 190 425,72	Excédent d'invest. reporté 290 356,75
Frais de personnel 1 964 000	Produits domaniaux 164 540	Frais d'études 65 000	Subventions 688 244
Impôts et taxes 30 003	Recouvrements et subventions 352 960	Remboursements d'emprunts 1 036 246,93	Autofinancement 2 799 523,21
Travaux et services extérieurs 1 204 954,65	Dot. globale de fonctionnement 3 431 123	Acquisition matériels 418 150,93	Amortissements 36 625,95
Participations et contingents 494 239	Contributions indirectes 262 640	Travaux bâtiments et génie civil 2 916 426,88	Dotations globales 809 289,55
Allocations – subventions 252 089	Contributions directes 4 155 042		Travaux 2 211
Frais de gestion générale 308 100	Produits antérieurs 339 758,54		
Frais financiers 1 523 412,73			
Dotation aux amortissements 36 625,95			
Charges antérieures 616			
Prélèv. pour dép. d'investis. 2 799 523,21			
Total équilibré à 8 869 063,54		Total équilibré à 4 626 250,46	

Contributions directes 1993

	Taux	Recette assurée
Taxe d'habitation	14,69	714 815
Foncier bâti	17,96	719 478
Foncier non bâti	78,27	853 926
Taxe professionnelle	16,32	684 397

Une précision importante !

Le taux de la part communale sur les 4 taxes ci-contre n'a pas augmenté entre 1992 et 1993.

État civil 93

NAISSANCES. – MOEL Gwenvaël, 15, place du Centre; RONGIER Lidwine, rue du Tumulus; COATANTIEC Vincent, 4, rue Goas ar Mogn; LE ROUX Yanna, Roscaradec; GÉRARDOT Aela, Kerborzic; LAGADEC Thomas, 35, rue du Tumulus; MARTIN Nicolas, Boturon; LOGIOU Quentin, 8, place du Centre; MARSH Mégan Naomi, Kériot; STEUNOU Katell, Kergroas; RICHON Ronan, Kermaal; MAGOUROU Anthony, Rubertel; LE JOUAN Erwan, Saint-Jude; KOROL Audrey, 1, rue Saint-Yves; GESTIN Corentin, Restancornou; LE DIOURON Pauline, rue de Tournemine; COUPET Arthur Jean-Jacques Yves, 20, place du Centre; LOZACH Anthony, 12, lotissement de la Villeneuve; MOEL Maëla, Coat Forn; TRENVOUEZ Sandra, Saint-Houarneau; CARRÉ Mégane Fabiola Dominique, Hent-Garenn; BOUDER Alexandre, rue du Tumulus.

MARIAGES. – PASTUREL Jacques Jean Joseph et BURSON Claudette, Cosquer Danouët; LOHOU

Alban, Moustéru, et RANNOU Isabelle, Tal an Dour; RABÉ Gilles, rue d'Avaugour, et MAHÉ Isabelle Jeanne Françoise, lotissement de Kergus; RANNOU Olivier, Tal an Dour, et POHER Lydie, route de Kérien; LE JÉHAN Jean-Yves et FABRIE Béatrice Marie Nicole, Kéraufrédou; PUILLANDRE Patrick, Ploumagoar, et CHEVANCHE Guénaëlle, Kervoaic; LE CAZ Jacky Marie, Saint-Servais, et KÉRAVIS Nathalie, Restancornou; BIZEC Éric André Marie, Vélizy-Villacoublay, et MARANDAT Caroline Léa Yvonne, Kerborn; LEVRIER Alain Noël Marcel, Saint-Mayeux, et GUILLERME Françoise, Saint-Jude.
Hors commune : MOEL Thierry Marcel Marie, Kerlo Vian, et DELAURÉ Valérie, Kerpert; ANDRÉ Éric Marie Michel, rue de Coat-Liou, et LE JOUANT Christelle, Plouguernevel; DÉRÉAT Jean-Michel, rue du Tumulus, et LE HUITOUX Corinne, Grâce; LE ROI Yannick Claude Michel, Bannalec, et RAVAL Isabelle, rue des Menhirs; KÉRAVIS Éric Raymond, Coat-Coët, et GUILLOU Claudine, Trégonneau.

DÉCÈS. – LE COUSTER Alfred, Kerlo Vraz; LE MAGOUROUX Jean-Marie, lot. de la Villeneuve; GUILLAUME Yves Marie, rue de l'Argoat; THORAVAL Yves Marie, Kerdandou; PEILLET Marcel

Marie, Kerjalous; LE BARS Marie Anne, 18, rue d'Avaugour; MAHÉ Marie Joséphine, rue de Coat Liou; GUÉGAN Maria, épouse Lucas, Le Rostier; LE MEAUX Eugène Marie, lotissement de Kergus; BRETON Loïc Claude, Kerlan; POUL Marcel Marie, Le Bod; LE BARS Henriette Marie, 1, rue de l'Armor; SAVÉAN Francine, veuve Mahé, rue de l'Armor; GUILLAUME Antoine François Marie, rue du Télégraphe; LE COUSTER Albert Marie, 48, rue Goas ar Mogn; GUILCHER Armand Henri Marie, Kervouézou; GUILLAUME Marcel Marie, Villeneuve -Cheremat; LE DIOURON Marie Virginie, épouse Thoraval, Coat Forn; RANNOU Jean François Joseph Marie, rue Goas ar Mogn; LE GOFF Francine Marie Françoise, rue d'Avaugour; STÉPHAN Joseph, Nonénu; Larmet Simone, veuve Le Floch, foyer-logements; LE COUSTER Eugène Marie, Saint-Houarneau; LE PAGE Robert, route de Kérien; LE COUSTER Sidonie Marie, veuve Hamon, lotissement de la Villeneuve; BARBOT Raymond, 31, rue de Tournemine; CONNAN Jean Marie, foyer-logements; ROPARS Simone Marie Augustin, veuve Mahé, rue de Kergus; POMMELEC François Marie, Goas Prens; GOYAT Hervé, Kérichenou.

Décisions du conseil municipal, et informations diverses

■ Programme routier 1994

Le programme routier 1994 a été arrêté comme suit : Pont ar Way (210 m), carrefour Felhan à Pen Léguer Vihan (483 m), les Forges-côte de Coatmen (250 m), Coat Huellan-RD 8 (410 m), Guerguiniou (540 m), Villeblanche (30 m), carrefour Kermabrinou-carrefour Kerviviou (480 m), Pen Léguer Vraz-Tinévez Mouric (1 350 m), Pénity-Langoat Huellan (360 m), Langoat Huellan-Kériou (550 m), de la rivière à Tanouédou (530 m), Corong-Kerlec (970 m), Bossan (780 m). Total de la longueur voirie prévue : 6 943 m.

■ Acquisitions de terrains

La commune a acquis les parcelles ZL 5 (4 ha 32 a 50) et ZL 6 (42 a 80) cédées par M. Le Duigou. Elles sont situées en face du plan d'eau à l'entrée de l'agglomération. Coût : 665 000 F. Elle a acquis aussi la parcelle ZM n° 12 (1 ha 21 a 50) cédée par Mme Le Guével et située à proximité de la chapelle de Bodfo. Coût : 17 010 F.

■ Acquisition matériel incendie

Achat de 4 micro-régulateurs.

■ Tarifs communaux

Cantine municipale : école maternelle 11,50 F ; école élémentaire 13 F ; adultes 26,20 F.

■ Dégrevement de la taxe foncière pour les jeunes agriculteurs

Ce dégrèvement est accordé pour une période ne pouvant excéder 5 ans à compter de l'année suivant celle de l'installation de l'exploitant. Se renseigner en mairie.

■ Centre de découvertes sportives

Reconduction de cette opération qui concerne les CE 2, CM 1 et CM 2. 36 enfants fréquentent ce centre les mercredis sous la responsabilité de M. Stéphane Bouvier.

■ Programme local pour l'enfance

Suite aux contacts établis avec l'association « Familles rurales », un groupe d'élus MSA du canton et de travailleurs sociaux (assistantes

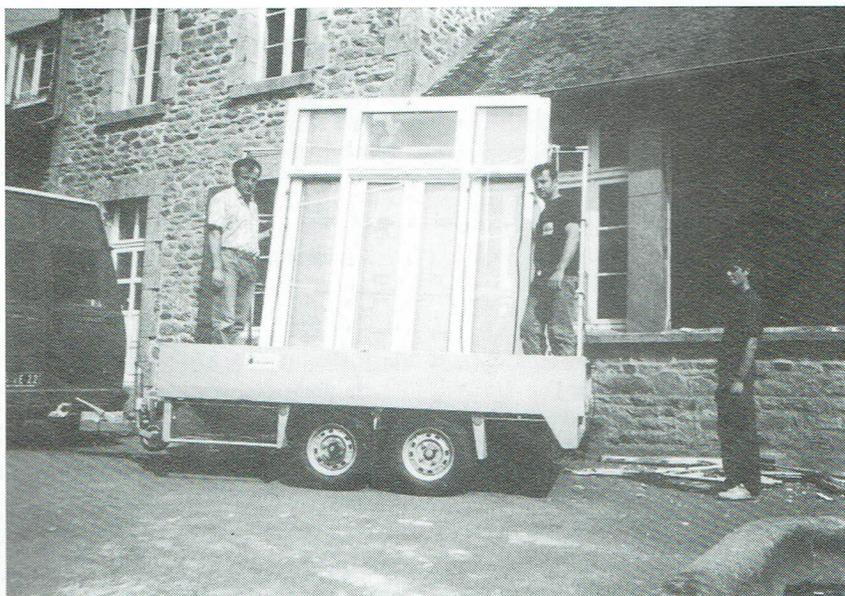
sociales, travailleuses familiales et puéricultrice) ont élaboré un questionnaire pour connaître vos besoins et difficultés dans le domaine de l'enfance sur le canton de Bourbriac. Avec la collaboration des parents, des élus municipaux, des enseignants et des associations, ce questionnaire servira à mettre en place des actions adaptées en faveur des enfants et des jeunes du canton. Il s'adresse à l'ensemble des familles et concerne toutes les professions. Nous vous demandons de bien vouloir répondre à toutes les questions et de rendre à l'école un seul questionnaire par famille.

■ Centre aéré

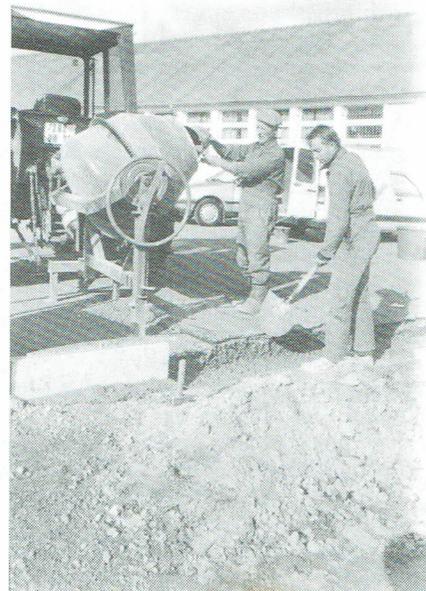
Une quarantaine d'enfants l'a fréquenté. Directrice : Béatrice Baron ; animatrices : Isabelle Connan, Isabelle Mindeau, Solenn Tallec.

■ Communauté de communes

L'assemblée communale se déclare favorable à la communauté des communes rassemblant Bourbriac, Coadout, Kérien, Magoar, Mousté-



L'entreprise « Multipose Service » de Bourbriac procède à l'installation d'une fenêtre à l'ancienne école de Saint-Houarneau.



Pose d'une bordure près du gymnase par les employés communaux, MM. Maurice Pommelec et Patrick Omnès.

travaux

ru, Plésidy, Saint-Adrien. Le siège de communauté sera fixé à Bourbriac. Les délégués titulaires sont : M. R. Le Berre, M. Y. Botrel, M. R. Le Lepvrier, M. Y. Rouxel, M. R. Chevance ; les délégués suppléants sont : M. Jean-Claude Mahé et Mme M.-T. Le Parc.

■ Aménagement du bourg

• Rue des Menhirs. – Le conseil municipal décide de donner à cette rue un véritable caractère urbain (trottoirs, stationnement).

Dossier établi par les services de l'Équipement. L'enrobé sera réalisé par le département des Côtes-d'Armor.

Des subventions ont été demandées au département au titre de l'aide au granit et à la région (aménagement de village en Bretagne centrale).

Estimation du coût : 770 860 F HT.

■ Travaux d'éclairage public

Il s'agit de l'extension de l'éclairage public de Saint-Houarneau (fourniture et pose de six lanternes). Devis : 58 000 F.

Le syndicat départemental participera pour 29 000 F ; le reste (29 000 F) sera à la charge de la commune.

■ Caisse primaire d'assurance maladie – Sécurité sociale

Permanence à la mairie tous les lundis, de 11 h à 12 h 30 : renseignements, formalités, démarches, dépôt de dossiers...

■ Amnesty International : groupe n° 235 de Guingamp

Afin de faire face à ses dépenses de fonctionnement, Amnesty International de Guingamp organise une foire aux livres les 22, 23 et 24 avril 1994 à la chapelle de la mairie de Guingamp.

Si vous souhaitez soutenir le mouvement faites don de vos livres et disques inutilisés.



Entretien du parking de la salle de la vallée des Forges par le syndicat de voirie.



Réception des allées couvertes réalisées par 3 entreprises locales (Poher, Philippe, Mordelet). À signaler que les 4 allées de plein air ont été entièrement installées par l'équipe de M. Jean Le Guével, président du club « Les Cheveux d'Argent » (bel exemple de participation que nous nous devons de signaler).



Mise hors d'eau du local « 1 000 Clubs » au Stade Bernard-Le Quéllennec.

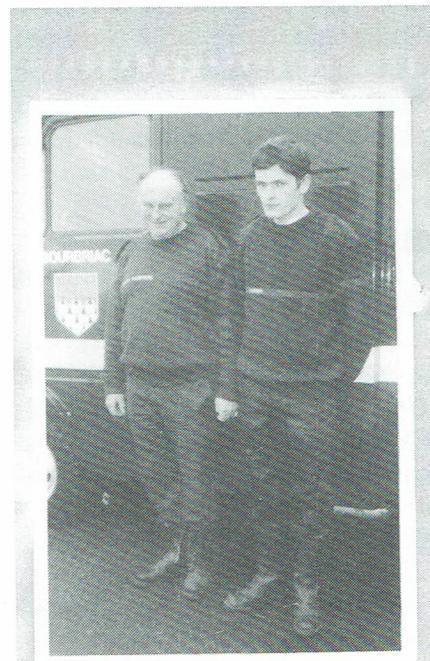
Faisons plus ample connaissance avec Les pompiers de Bourbriac

Le corps des sapeurs-pompiers de Bourbriac compte à ce jour 21 sapeurs-pompiers volontaires et un médecin capitaine :

Guy MORDELET	<i>lieutenant</i>
Michel RIVOALLAN	<i>adjudant-chef</i>
André CROM	<i>caporal-chef</i>
Yvon LABAT	<i>caporal-chef</i>
Yvon GOUÉVIC	<i>caporal-chef</i>
François GUYOMARD	<i>sergent</i>
Bruno LABAT	<i>caporal</i>
Patrick OMNÈS	<i>caporal</i>
Jean-Michel DÉRÉAT	<i>sergent</i>
François RANNOU	<i>caporal</i>

Michel LE NEINDRE	<i>caporal</i>
Philippe RONGIER	<i>caporal</i>
Michel CONNAN	<i>1^{re} classe</i>
Jean-François DERRIEN	<i>caporal</i>
Philippe BRIAND	<i>caporal</i>
Joseph TOUDIC	<i>caporal</i>
Jean-Pierre DIRIDOLLOU	<i>caporal</i>
Hervé CARRÉ	<i>sapeur</i>
Bernard LASSALLE	<i>médecin-cap.</i>

Nouvelles recrues : Laurent Le Bizec (17 ans), Sébastien Le Bournot (18 ans) et Hervé Connan (20 ans)



Une institution dans la famille Connan. On est pompier de père en fils. Ce fut Pierre, dès 1932, puis son fils, Michel, et aujourd'hui le petit-fils, Hervé. Un bel exemple familial de la notion de service !

Parc et matériel

Le centre de secours de Bourbriac comprend :

- 2 FPT (fourgon pompe-tonne) : 3 000 l de contenance en eau par véhicule,
- 1 CCFM (camion citerne feux de forêt moyen) : véhicule 4 x 4 avec une contenance de 1 500 l pour la citerne. Ce véhicule est départementalisé,
- 1 VTU (véhicule toute utilité) : il est équipé d'une génératrice de 15 KVA branchée sur l'arbre moteur. Cette génératrice permet d'alimenter le mât d'éclairage qui se trouve installé sur le toit du véhicule et qui monte à 6 m avec 3 projecteurs de 500 W (pour les sorties de nuit) ; le

moteur servant au matériel de désincarcération ; une pompe haute pression à 40 bars en cas d'incendie de véhicule,

- 1 VSAB : c'est un véhicule de secours aux asphyxiés et blessés. Celui-ci est équipé de 2 brancards ainsi que de tout le matériel nécessaire à la première intervention (oxygène, médicaments et soins de première urgence). Il part toujours avec 4 sapeurs-pompiers, ce qui permet de relever les blessés dans de très bonnes conditions. Nous sommes en liaison permanente avec le SMUR (service mobile d'urgence et réanimation). Sur les 4 sapeurs-pompiers qui montent dans cette

- VSAB, 3 au minimum ont leur examen de réanimation-secours routier. La population peut donc nous appeler 24 heures sur 24, nous sommes à leur disposition dès le moindre problème : accident, malaise, etc.,
- 1 VL 504 : véhicule de liaison.

Sécurité

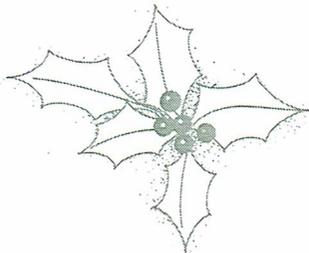
Nous demandons aux gens témoins d'un accident (chute, malaise ou autre), surtout de ne pas bouger les personnes accidentées, et encore moins de les transporter car, suivant le cas, la situation pourrait s'aggraver. Il faut nous prévenir d'urgence.

Recrutement

Si des jeunes ou moins jeunes veulent entrer au corps de sapeurs-pompiers, nous sommes à leur disposition pour leur donner tous les éléments nécessaires. Dernièrement, 3 jeunes sont venus renforcer l'équipe (voir photo ci-dessous). Renseignements: M. Mordelet, chef de corps, mairie de Bourbriac.



Les 3 jeunes recrues, Laurent Le Bizec, Sébastien Le Bournot et Hervé Connan, encadrées de leurs aînés Guy Mordelet, lieutenant et Michel Rivoallan, adjudant-chef.



Sorties pompiers en 1993

VSAB	47
Destruction d'insectes	16
Feux de landes, broussailles	11
de cheminée	10
de voiture, moto, tracteur	3
d'habitation	3
de chaudière	2
« remorque de paille »	1
de poulailler	1
de gazinière	1
de transformateur	1
de téléviseur	1
Inondation	5
Recherche de personne	1
Pollution	1
Ravitaillement en eau d'un poulailler	1
Divers	10
TOTAL	115

Nous sommes au service de la population 24 heures sur 24. En faisant le numéro de téléphone 18, vous aboutissez au centre de secours principal de Guingamp qui a une permanence téléphonique de jour comme de nuit. Cette permanence est assurée par un sapeur-pompier qui répercute les appels suivant leur destination.

Le centre de secours de Bourbriac a la charge de 10 communes: Bourbriac, Plésidy, Saint-Adrien, Saint-Péver, Saint-Fiacre, Senven-Léhart, Coadout, Kérien, Magoar, Pont-Melvez.

Tous nos déplacements sont gratuits, excepté les destructions d'insectes, les arrosages de poulaillers en cas de forte chaleur, l'apport d'eau dans ces mêmes bâtiments d'élevage.

Nous demandons donc aux gens qui ont des problèmes de nous appeler le plus rapidement possible; nous sommes à leur service, les minutes étant très importantes en cas de problème.

Il faut savoir que les pompiers ne sont pas là uniquement pour l'incendie, mais que désormais les communes nous ont dotés d'un matériel très performant qui nous

Services

permet de porter secours à toute personne en détresse et ceci 365 jours sur 365. Notre VSAB une fois sortie est en contact radio avec le Service mobile d'urgence et de réanimation de l'hôpital, nous pouvons donc agir très vite suivant les cas. Les pompiers qui se trouvent à l'intérieur de cette VSAB ont suivi des stages de secourisme et réanimation. Que les gens sachent que 3 ou 4 minutes après l'appel, de jour comme de nuit, nos secours sont partis.

Service de garde

- une semaine de garde par mois qui part du vendredi soir 20 h au vendredi suivant 19 h. Le dimanche de cette garde, nous posons 8 heures de présence au centre de secours. (Pour cette semaine de garde, nous percevons 144 F.),

- tous les deuxièmes dimanches du mois, 4 heures de manœuvre sont obligatoires; nous les faisons de 8 h à 12 h.

Cela fait donc deux dimanches par mois assurés au service de la population.

« Je tiens personnellement à remercier au nom de tous les sapeurs-pompiers, la municipalité de Bourbriac et celles des communes dépendant de notre centre de secours pour l'effort financier qu'elles ont fait depuis plusieurs années, il faut dire que pendant 15 ans nous avons pris du retard par rapport à nos voisins. Bien sûr, on a beaucoup demandé, mais désormais nous pouvons assurer pleinement la sécurité des personnes et des biens.

Je pense qu'à Bourbriac nous avons un des plus beaux centres de secours du département, de par son matériel et de l'entretien des locaux qui nous tient beaucoup à cœur. J'espère qu'en 1994 nous pourrons organiser une journée portes ouvertes afin de montrer à la population qu'elle n'a aucune crainte à avoir au niveau secours.

Merci donc une fois de plus à la municipalité. »

Guy Mordelet

Le mot du chef
de corps
des pompiers,
M. Guy Mordelet

Projet d'extension du foyer-logements

Futur parking

20 logements

dont 17 logements de
(pouvant être ultérieurement médicaux)
+ 3 hébergements temporaires

Cour

Foyer
actuel

Futur p

↑ Futur
accès



ements



30 m²

(réservés, si nécessaire)

temporaires de 22 m².

point de jonction



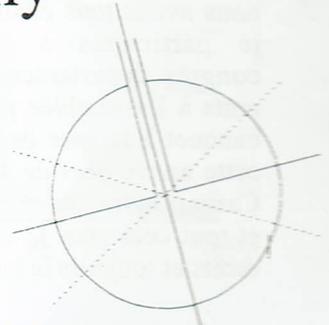
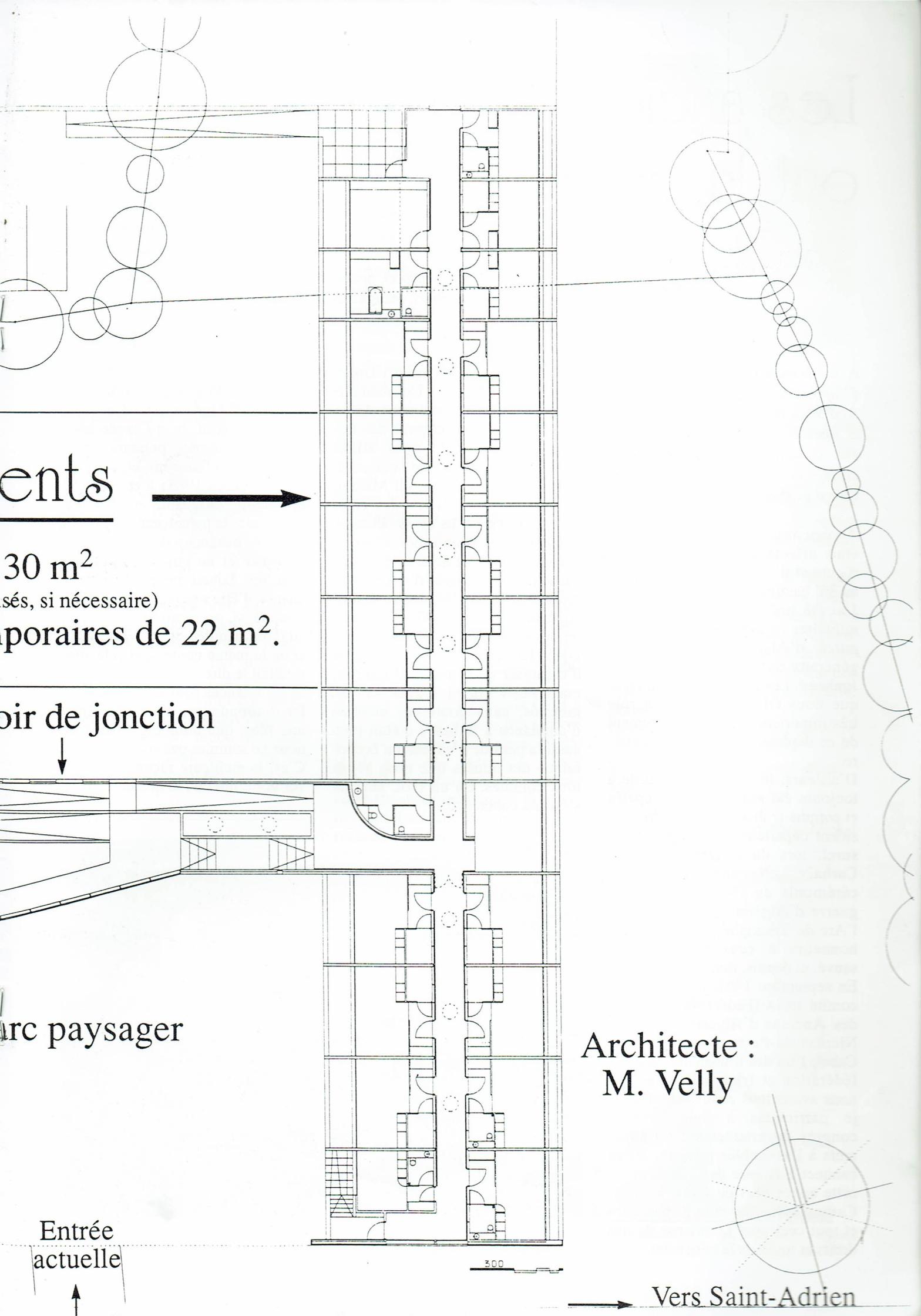
arc paysager

Entrée
actuelle



Architecte :
M. Velly

Vers Saint-Adrien



Les anciens d'Algérie ont la parole

Texte de M. Michel Le Serbon, président du comité de Bourbriac, Kérien, Magoar et Senven-Léhart, membre du comité départemental de la FNACA.

À la demande de la commission d'information et par l'intermédiaire d'Yves Rouxel, adjoint au maire et ancien d'Algérie lui-même, j'ai été sollicité afin de vous faire connaître notre belle fédération qu'est la FNACA.

Appartenant à la classe 58 2/C, j'ai été affecté en Algérie au 110^e régiment d'infanterie motorisé puis au 36^e bataillon d'infanterie.

J'ai été libéré de mes obligations militaires en avril 1961 la veille du *putch* d'Alger organisé par les généraux Salan, Challes, Zeller et Jouhaud. Les appelés du contingent que nous étions ont joué un rôle très important quant à l'avortement de ce déploiement de force militaire.

D'ailleurs, le général De Gaulle a toujours été aux côtés des appelés et comme le disait si bien notre président départemental Serge Coues-surel, lors du congrès de Maël-Carhaix cette année, à chaque cérémonie du 19 mars, fin de la guerre d'Algérie il était présent à l'Arc de Triomphe pour rendre les honneurs à ceux qui l'avaient sauvé, et depuis, rien...

En septembre 1961, j'ai adhéré au comité FNAA (Fédération nationale des Anciens d'Algérie) de Saint-Nicolas-du-Pélem, pays d'André Cabel, l'un des fondateurs de notre fédération et frère de Charly que nous avons tous connu, et en 1965 je participais à mon premier congrès départemental : 50 adhérents à l'assemblée plénière, 50 au banquet à la gare de Châtaudren, cette année plus de 1 000 à Maël-Carhaix. Que de chemin parcouru et tout ceci pour la défense de nos droits et toujours le bénévolat.

Par la suite, j'ai adhéré à l'Union fédérale des Anciens Combattants présidée par le commandant André Bardoux et tout ceci pour des raisons de proximité ; nous étions deux anciens d'Algérie seulement avec Gilbert Sauvage, du Merzer, ancien prisonnier du FLN aux côtés de nos aînés 14-18 et 39-45 nous nous sentions quand même jeunes mais tant pis, cela nous a permis de participer aux congrès d'arrondissement à Locarn, Bégard et Saint-Agathon, nous ne voulions pas rester des isolés.

Dans les années 60, j'ai essayé d'organiser un comité à Bourbriac, mais nous étions jeunes et pas motivés, sans doute un manque d'ambiance à la base ; c'était bien aussi la période d'expansion économique des années que nous avons tous connues. En un mot, cela ne s'est pas concrétisé.

En 1972, sous l'impulsion de Jean-Claude Le Provost, le comité des anciens d'Algérie est né que j'ai rejoint aussitôt. Jean-Claude assume la présidence pendant un an puis Michel Laurent et Jean Le Men jusqu'en 1985 ; à ce moment-là l'équipe dirigeante me demande de prendre la présidence, ce que j'ai fait avec beaucoup de mal : prendre un poste et ne pouvoir l'assumer cela me faisait peur ! J'ai eu la chance d'être encadré d'une équipe comme si on avait vingt ans en Algérie, habillée de la même façon et de la même couleur, et cela aussi il fallait le dire.

Si les finances sont saines sans parler d'abondance, c'est bien grâce aux fêtes que nous organisons car nous ne sommes pas subventionnés. C'est la meilleure façon de conserver notre liberté : et quand un décès



C'était cet été à Senven-Léhart, à l'occasion d'un concours de boules. Une partie du bureau FNACA pose avec son président, Michel Le Serbon.

arrive, malheureusement, il y aura toujours un petit quelque chose. Notre comité est composé de 4 communes : Bourbriac, Kérien, Magoar et Senven-Léhart, soit 93 adhérents dont 7 veuves. Plus de 90 % de l'effectif ont obtenu la carte du combattant.

Les cérémonies du 19 mars sont célébrées dans chaque commune à tour de rôle et surtout pas d'im-pair !... Messe, monument, décorations. Tous les ans, à la même date, avec en plus les autres comités du canton, nous organisons un banquet collectif ; cette année 1993, à Senven, plus de 150 participants.

Par la suite, mon ami Paul Le Scornet, président du Comité intercommunal de Guingamp, vice-président départemental et membre du comité national me demande de rejoindre l'équipe départementale. J'ai dit non et je suis parti quand même ; élu administrateur, cela me permet de participer aux congrès et conseils nationaux.

Tous les ans, nous organisons le congrès départemental en deux journées à 15 jours d'intervalle : le 19, les commissions afin de préparer le congrès ce qui donne à l'adhérent de base l'occasion de s'exprimer (soit environ 200 participants) ; le 29, le congrès proprement dit : compte rendu des commissions, motion, messe, monument, décorations, défilé puis

banquet de clôture. C'est cela la démocratie.

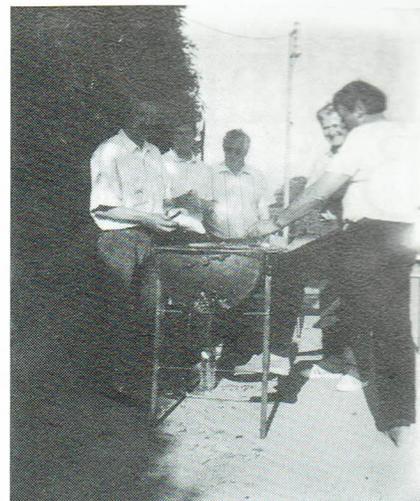
Mon vœu le plus cher sera d'organiser un jour avec mon équipe le congrès départemental à Bourbriac. Affaire à suivre !...

Composition du départemental : 176 comités, 8 300 adhérents.

J'appartiens aussi à la commission revendicative, c'est bien celle qui bouge le plus, mais nos élus, les grands, quand ils sont au pouvoir ils vous disent : « Nous n'avons pas d'argent, la retraite anticipée coûterait de 80 à 100 milliards » ; quand ils sont dans l'opposition ils vous disent : « Y'a qu'à. » Que la classe politique sache que nous les jugeons sur leurs actes et que le vent a soufflé sur le département 22 et sur bien d'autres et pourrait encore le faire car la discipline de groupe existe aussi chez nous. Pour voter leur fin de mois cela se fait sans discussions, arrêtons la démagogie !...

Que ces grands élus enregistrent bien notre message car notre Golfe à nous valait bien l'autre : 30 000 morts, 250 000 blessés ou malades et combien de séquelles non déclarées.

Je crois aussi que j'aurais failli à mon devoir si je n'avais pas réservé quelques lignes à nos aînés 39-45, je dirais « nos parents ». Louis Duviollier, président des anciens combattants et prisonniers de guerre ; Jean Le Guilcher, président des résistants et déportés du canton et



Around the specialist grillades: Michel Breton.

je puis vous affirmer que l'entente entre nous est cordiale, fraternelle et exemplaire. Cela aussi méritait d'être souligné. Salut mes amis.

Cette belle aventure passionnante à vivre chaque jour et rien de plus noble et de plus beau que la défense des droits des anciens combattants.

ps. - Nous avons obtenu la carte du combattant en 1974 sous la présidence de M. Giscard-d'Estaing ; en 1963 la FNAA (Fédération nationale des Anciens d'Algérie) est devenue la FNACA (Fédération nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie).

Les événements d'Afrique du Nord ont duré de 1954 à 1962.

Vive le monde ancien combattant.

Vive la paix.

Vive la FNACA.

Le Serbon Michel

Fêtes FNACA

Résultats des concours
de boules et jeux

25-26 septembre à Bodfo

• **Samedi 25.** - Boules (49 doublettes) : 1. Thomas-Pourhiet, 2. Peurou-Mahé, 3. Provost L.-Capitaine H., 4. Omnès P.-Connan H. Plaçage : Jean Simon.

• **Dimanche 26.** - Boules (46 triplètes) : 1. Dalmar A.-Dalmar L.-Gautier Annie, 2. Manu-Babette-Alain, 3. Le Goff-Diven-Riou, 4. Digarcher M.-Thoraval W.-Moisan S.

• Palet : 1^{er} prix homme, Le Goff E. ; 2^e prix homme, A. Dalmar. 1^{er} prix femme, Mme Simon André ; 2^e prix femme, Steunou Catherine.



L'exposition itinérante sur la guerre d'Algérie était à Bourbriac courant juin. Une excellente initiative qui ne demande qu'à être reconduite.

Échange Bretagne-Irlande

Au mois d'avril dernier, le Comité de jumelage, présidé par M. Guy Cadoret, et la délégation irlandaise de Midleton, emmenée par Mme Wolff étaient officiellement reçus à la mairie de Bourbriac. Des cadeaux furent échangés, des discours prononcés (M. Mériaux en était le traducteur).



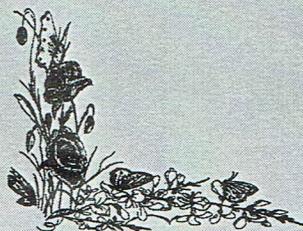
Fin août-début septembre, c'était au tour de Bourbriac de rendre visite à ses amis irlandais. Ce fut génial! comme disent les enfants. Et pour ne pas être en retard d'une chanson sur nos cousins celtes, excellents chanteurs, M. le curé, Marcel Derrien, et Mme Anne Thoraval (qui représentait brillamment le Centre culturel) ont chanté le célèbre « Bro Goz ma Zadou ».

Téléthon 1993

Le Centre culturel sous la conduite de sa présidente, Mme Éliane Le Verre, dans les rues de Guingamp...



... et à la piscine!
Bourbriac était bien représenté (2 cars + des individuels) pour le Téléthon 1993, en ce samedi 4 décembre.



Fleurissement

Le palmarès 1993



En présence de M. R. Le Berre, maire, des 4 adjoints dont M. R. Le Lepvrier, responsable de l'environnement et de la commission fleurissement avec M. G. Le Jan, une réception de remise des prix a eu lieu en mairie.

Voici le palmarès 1993

* Façade

Prix d'honneur : M. et Mme Yvon Le Verre, rue d'Avaugour.

1. M. et Mme Pierre Le Guével, Langoat.
2. M. et Mme Emmanuel Coatrieux, rue d'Avaugour.
3. M. et Mme Briac Gautier, Ty Prit.

* Maison avec petit jardin

Prix d'honneur : M. et Mme Dominique Roué, Nonénou.

1. M. et Mme Jean Rannou, Kerlec.
2. M. et Mme Michel Lozac'h, lotissement la Villeneuve.
3. M. et Mme Joël Duro, rue du Tumulus.

* Maison avec grand jardin

1. M. et Mme Francis André, Groas ar Land.
2. (ex-æquo) M. et Mme Marcel Le Fèvre, lotissement Coat-Liou, et M. et Mme Joël Lachater, Goas Pren.
3. Mme Christiane Jégou, Cosquer-Lanniou.

* Maison avec grand jardin et parc

1. M. et Mme Roger Gourgand, Rest-Vras.

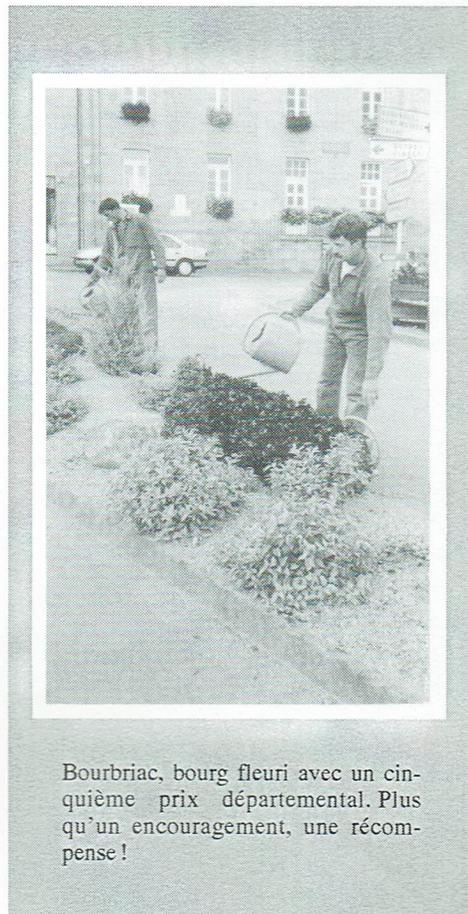
2. Mme Irma Hydrio, Coat-Men.
3. (ex-æquo) M. et Mme Jean-Yves Guillou, Goces Prens, et Mme Yvette Julou, Saint-Houarneau.

* Ferme

1. M. et Mme Yvon Mahé, Le Garnel.
2. M. et Mme Roger Coatrieux, le Bod.
3. (ex-æquo) M. et Mme Arsène Le Provost, la Villeneuve, et M. et Mme Jean-Yves Coatrieux, le Bod.

* Commerce

1. Mme Marie-Solange Jan, Langoat.
2. (ex-æquo) M. et Mme Yves Hervé, ferme-auberge « La Pierrade », et M. et Mme François Le Souder, lotissement Kergus.



Bourbriac, bourg fleuri avec un cinquième prix départemental. Plus qu'un encouragement, une récompense !



Lors de la remise des prix, à la mairie.

Opération programmée du pays de Guingamp

Des aides financières aux propriétaires privés pour la réalisation de travaux dans leurs logements.

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat est une procédure engagée à l'initiative du Syndicat du PLH du Pays de Guingamp qui regroupe 40 communes avec l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) et l'État.

Les objectifs d'un tel programme sont les suivants :

- revaloriser le parc des logements anciens,
- aider les jeunes ménages et les familles à accéder à des logements de qualité dans l'ancien,
- développer le nombre de logements locatifs,
- permettre aux personnes âgées de rester vivre chez elles, mais de façon confortable.

Mais c'est aussi :

- pour les propriétaires, l'occasion de faire le point sur leur patrimoine : quels sont les travaux à réaliser ? faut-il vendre ou louer après réhabilitation ?
- pour la commune, l'apport ou le maintien d'une population par la mise sur le marché de nouveaux logements,
- pour les entreprises, un volume important de travaux.

Quand se déroulera-t-elle ?

D'une durée de trois années, l'Opération d'amélioration débutera au printemps 1994 pour s'achever fin 1996.

Des études et enquêtes préalables sont menées actuellement par le

PACT-ARIM. Elles ont pour but de déterminer les besoins quantitatifs et qualitatifs en matière de réhabilitation de logements privés existants, les problèmes à résoudre à tous les niveaux de l'OPAH (techniques, juridiques, financiers, économiques et sociaux) et les solutions à mettre en œuvre, les enveloppes de subventions à réserver aux propriétaires, les actions complémentaires à engager par les communes.

Le rôle des organismes opérateurs ?

Deux organismes associatifs sont chargés de conduire l'opération. Leurs missions :

- assurer des permanences régulières et diffuser de l'information,
- conseiller, sur le plan technique et financier, tous les propriétaires qui les sollicitent et les assister dans leurs démarches administratives.



Une belle réalisation en campagne ou l'art de transformer un corps de ferme.

d'amélioration de l'habitat

Une autre tout près du centre bourg.

Qui est concerné par l'OPAH ?

Plusieurs dispositifs d'aides seront ouverts :

- aux propriétaires d'un logement destiné à la location qui peuvent bénéficier d'une subvention de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat en effectuant des travaux d'amélioration du confort ou d'économies d'énergie. (Les aides de l'ANAH sont réservées à des logements de plus de 15 ans, voire à d'anciens commerces; les travaux sont obligatoirement réalisés par des entreprises; aucune condition de revenus n'est prise en compte pour l'attribution de subventions aux propriétaires; l'importance des aides dépend de la nature du projet: loyers libres ou conventionnés, logement des jeunes ou de ménages à ressources modestes; le propriétaire doit s'engager à louer pendant dix années et acquitter la Taxe additionnelle au droit de bail - TADB.),
- aux propriétaires occupants qui pourront obtenir une Prime à l'amélioration de l'habitat en effectuant des travaux destinés à améliorer le confort de leur logement, à condition que leurs revenus ne dépassent pas un certain plafond de ressources,
- aux retraités qui, en plus de la Prime à l'amélioration de l'habitat, pourront bénéficier de subventions de leur caisse de retraite, également sous conditions de ressources.



Si vous avez des projets

Renseignez-vous auprès de la mairie dès maintenant ou au plus tard dès que l'Opération d'amélioration de l'habitat sera engagée.

Principe à retenir

Si vous souhaitez bénéficier d'une aide financière vous ne devez pas commencer les travaux avant d'en avoir reçu l'accord.

Calendrier de réservation de la salle de la Vallée des Forges

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1 S	SOIRÉE DISCO	1 M		1 M		1 V		1 D		1 M	
2 D	BAL	2 M		2 M		2 S		2 L		2 J	
3 L		3 J		3 J		3 D		3 M		3 V	
4 M		4 V		4 V		4 L		4 M		4 S	MARIAGE
5 M		5 S		5 S		5 M		5 J		5 D	
6 J		6 D	BAL	6 D		6 M		6 V		6 L	
7 V		7 L		7 L		7 J	BAL	7 S	MARIAGE	7 M	
8 S		8 M		8 M		8 V		8 D		8 M	
9 D		9 M		9 M		9 S		9 L		9 J	
10 L		10 J		10 J		10 D	BAL	10 M		10 V	
11 M		11 V		11 V	AG	11 L		11 M		11 S	MARIAGE
12 M		12 S	SOIRÉE LOTO	12 S		12 M		12 J		12 D	BAL
13 J		13 D	BAL	13 D	BAL	13 M		13 V		13 L	
14 V		14 L		14 L		14 J		14 S		14 M	
15 S	REPAS	15 M		15 M		15 V		15 D	BAL	15 M	DON DU SANG
16 D		16 M		16 M	DON DU SANG	16 S	FEST NOZ	16 L		16 J	
17 L		17 J		17 J		17 D		17 M		17 V	
18 M		18 V		18 V		18 L		18 M		18 S	REPAS
19 M		19 S	RÉUNION en matinée	19 S		19 M		19 J		19 D	
20 J	RÉUNION en matinée	20 D	BAL	20 D	BAL	20 M		20 V		20 L	
21 V	VŒUX municipalité	21 L		21 L		21 J		21 S	MARIAGE	21 M	
22 S		22 M		22 M		22 V		22 D	MARIAGE	22 M	
23 D	BAL	23 M		23 M		23 S	THÉÂTRE	23 L		23 J	
24 L		24 J		24 J		24 D	THÉÂTRE	24 M		24 V	
25 M		25 V		25 V		25 L		25 M		25 S	MARIAGE
26 M		26 S	SOIRÉE DISCO	26 S	THÉÂTRE	26 M		26 J		26 D	BAL
27 J		27 D		27 D	THÉÂTRE	27 M		27 V		27 L	
28 V		28 L		28 L		28 J		28 S		28 M	
29 S				29 M		29 V		29 D		29 M	
30 D	AG			30 M		30 S		30 L		30 J	
31 L				31 J				31 M			

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1 V		1 L		1 J		1 S		1 M		1 J	
2 S	MARIAGE	2 M		2 V		2 D	BAL	2 M		2 V	
3 D		3 M		3 S	MARIAGE	3 L		3 J		3 S	
4 L		4 J		4 D		4 M		4 V		4 D	BAL
5 M		5 V		5 L		5 M		5 S	BAL	5 L	
6 M		6 S	MARIAGE	6 M		6 J		6 D		6 M	
7 J		7 D		7 M		7 V		7 L		7 M	
8 V		8 L		8 J		8 S		8 M		8 J	
9 S	MARIAGE	9 M	SOIRÉE IRL.	9 V		9 D		9 M		9 V	
10 D		10 M		10 S	MARIAGE	10 L		10 J		10 S	
11 L		11 J		11 D		11 M		11 V	REPAS	11 D	BAL
12 M		12 V	MARIAGE	12 L		12 M		12 S		12 L	
13 M		13 S	MARIAGE	13 M		13 J		13 D	BAL	13 M	Du lundi 12 au mercredi 21 inclus
14 J		14 D		14 M	DON DU SANG	14 V		14 L		14 M	
15 V	MARIAGE	15 L		15 J		15 S		15 M		15 J	
16 S		16 M		16 V		16 D	BAL	16 M		16 V	
17 D	PARDON VOURCH	17 M		17 S		17 L		17 J		17 S	10 REPAS DE NOEL DES TRANSPORTS VERNEY
18 L		18 J		18 D	BAL	18 M		18 V		18 D	
19 M		19 V		19 L		19 M		19 S		19 L	
20 M		20 S	SOIRÉE USB	20 M		20 J		20 D		20 M	
21 J		21 D		21 M		21 V		21 L		21 M	
22 V		22 L		22 J		22 S	FEST NOZ	22 M		22 J	
23 S	MARIAGE	23 M		23 V		23 D	BAL	23 M		23 V	
24 D		24 M		24 S		24 L		24 J		24 S	
25 L		25 J		25 D		25 M		25 V		25 D	
26 M		26 V		26 L		26 M		26 S		26 L	
27 M		27 S	MARIAGE	27 M		27 J		27 D	BAL	27 M	
28 J		28 D		28 M		28 V		28 L		28 M	
29 V		29 L		29 J		29 S		29 M		29 J	
30 S		30 M		30 V		30 D	BAL	30 M		30 V	
31 D		31 M				31 L				31	

Tarifs de location pour 1994

	Séance culturelle (entrées payantes)	Bal, Fest-deiz fest-noz	1 repas avec cuisine	2 repas avec cuisine	1 week-end avec cuisine	Grande salle sans cuisine (AG, congrès, etc.)	Grande salle sans cuisine (pour buffet)	Petite salle (pour réunion)	Petite salle sans cuisine (pour buffet)
Commune	620	1240	1650	2060	2575	1030	1240	gratuit	410
Hors commune	1030	1855	2060	2575	2885	1240	1340	310	620